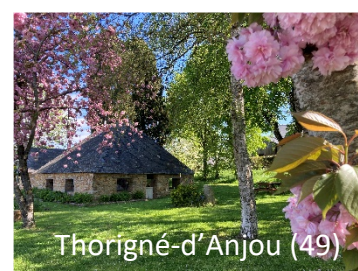


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 4 juin 2024

Villes et villages fleuris : la Région soutient ses territoires dans un aménagement plus durable

Depuis plus de 60 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » récompense chaque année l'engagement des communes pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Cette année, 85 communes seront visitées du 6 juin au 5 juillet par le jury régional décernant une à trois fleurs, ainsi que des prix spéciaux pour distinguer l'engagement particulier de certaines collectivités. Les jurés étudieront le patrimoine végétal et paysager, la qualité de l'espace public, la gestion environnementale, les actions mises en œuvre pour la valorisation du cadre de vie communal, tout cela en lien avec le projet municipal.



Quelques communes visitées cette année

Le label VVF : outil majeur de l'embellissement du cadre de vie

En 2023, 325 communes de la Région des Pays de la Loire étaient labellisées. Le jury régional composé d'agents techniques des espaces verts des communes quatre fleurs, d'architectes du paysage, de professionnels de l'aménagement et de l'environnement, d'experts du tourisme, d'horticulteurs et d'élus régionaux, décerne chaque année, une à trois fleurs, ainsi que des prix spéciaux. Il propose également au jury national des communes candidates à la quatrième fleur.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« La Région des Pays de la Loire coordonne au niveau régional le label Villes et Villages Fleuris pour développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie des Ligériens. Il est essentiel que les communes labellisées pérennisent leur engagement qui joue sur le bien-être de la population et représente un levier d'action touristique pour le développement économique du territoire », souligne Franck Louvrier, Vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge du tourisme.

La protection de l'environnement au cœur de l'engagement des communes

Les « Villes et Villages Fleuris » favorisent la protection des espèces et des habitats naturels et considèrent le paysage et le végétal comme de véritables outils de la transition écologique. Depuis plusieurs années, le jury prend en compte dans ses critères d'évaluation, les efforts des communes qui s'adaptent en modifiant leurs pratiques d'entretien via une gestion écologique et différenciée, plus respectueuse de la nature.

A l'issue des visites qui s'effectueront jusqu'au 5 juillet prochain, le jury régional se réunira fin septembre pour récompenser de nouvelles communes. Le palmarès sera publié lors d'une cérémonie de remise de prix en novembre 2024.